

LA CLOTURE DES COMPTES - NIVEAU 1 – TECHNIQUES COMPTABLES



Public visé : Assistante et secrétaire de PME, collaborateurs des services comptables, créateurs d'entreprise, professions libérales. Toute personne ayant à participer pour la première fois à des travaux de clôture.

Niveau requis : Les principes de base de la Comptabilité



Modalités

Groupe : 5 personnes maximum.

Attestation : en fin de formation.

Formateurs : Expert et certifié.

Moyens pédagogiques : vidéoprojecteur, ordinateurs portables, Supports de formation.

Délai d'accès : Inscription par mail - Au plus tard 15 Jours avant le démarrage de la session.



Durée :

3 jours – 21 heures -Présentiel.



Méthodes pédagogiques

Nous alternerons plusieurs méthodes ; expositive mais surtout actives avec des apports techniques, de synthèses, des études de cas, des exercices et des mises en situations. Mise en pratique directe par le participant.



Modalités Evaluation

- Une évaluation prédictive de début de formation afin d'évaluer les attentes et connaissances des apprenants pour adapter la formation.

- Des évaluations formatives des acquis en cours, et en fin de formation, Exercices pratiques, études de cas.

- Une évaluation sommative via un questionnaire de satisfaction à la fin de la formation.

Objectifs de la formation : Traiter les opérations de clôture sur l'ensemble des processus de l'entreprise. Structurer une démarche d'auto-contrôle. Réaliser et documenter des contrôles comptables.

PROGRAMME

Se repérer dans l'organisation d'une clôture

- Identifier les tâches à réaliser et leur ordonnancement
- Préparer les activités de contrôle

Effectuer la clôture des opérations d'exploitation

- Evaluer les actifs d'exploitation et enregistrer les dépréciations
Les écritures de régularisation de fin d'exercice
- Prendre en compte les risques –
Analyse des provisions pour risque et charge : Justification des dotations et des reprises
Les charges et les produits constatées d'avance
Les provisions règlementées

Comptabiliser les opérations liées aux investissements

- Evaluer et comptabiliser les amortissements comptables et fiscaux
- Calculer et enregistrer les pertes de valeur des actifs immobilisés

Clôturer les opérations de financement et de placement

- S'assurer du rattachement : régularisation des charges et produits financiers de la période
- Evaluer et enregistrer les dépréciations se rapportant aux actifs financiers

Réviser ses comptes pour s'assurer de leur fiabilité

- Construire une démarche de révision par cycles
- Identifier les zones de risque et les contrôles adaptés
- Mettre en œuvre les différentes techniques de contrôle comptable.

NOUS CONTACTER



contact@idepro-formation.com



06 92 61 53 28
02 62 92 06 91



idepro-formation.com